Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 5

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VOTRE CROIX-ROUGE

SECOURS AUX ENFANTS

L'accueil par des familles suisses d'enfants sinistrés

	1949/1950	1950/1951	1951/1952	1952/1953	
Bavière	1 598	1 483	543	170	3 794
Basse-Saxe	603	585	613	300	2 101
Rhénanie-Nord	39	—	—	—	39
Sleswig-Holstein	945	298	292	200	1 735
Hesse	—	—	149	219	368
Hambourg	—	111	—	—	111
Berlin-Ouest	—	—	1 040	2 098	3 138
Allemagne	3 185	2 477	2 637	2 987	11 286
Autriche	508	521	451	65	1 545
Trieste (Territoire libre)	—	—	112	150	262
Italie (Sinistrés de Polésine)	—	—	—	65	65
Total	3 693	2 998	3 200	3 267	13 158

En estimant les frais à fr. 500.— par enfant (prestation de la famille hébergeante pour les trois mois de séjour: fr. 450.—; frais de convois de la Croix-Rouge suisse: fr. 50.—) la population suisse a engagé une somme de fr. 5 643 000.— pour l'accueil d'enfants réfugiés en Allemagne, de fr. 903 500.— pour l'accueil d'enfants réfugiés en Autriche et à Trieste, et fr. 52 500.— pour l'accueil de petits sinistrés du Polésine, soit un total de fr. s. 6 579 000.—.

En outre, pendant les mêmes années, 1010 enfants réfugiés venant d'Allemagne et 269 enfants provenant d'autres pays (Autriche, France, Angleterre, etc.) ont été accueillis dans les préventoriums de la Croix-Rouge suisse pour des cures de quatre mois. Le coût du séjour pour un enfant est de fr. s. 1000.—.

*

Distribution de matériel aux réfugiés en Allemagne

Les envois de matériel faits par la Croix-Rouge suisse en Allemagne tant pour le compte des parrainages (literie, vêtements) qu'au titre des actions générales de secours représente de juillet 1949 à mai 1953 une valeur de fr. s. 2 192 000.—.

Notons au titre de ces actions l'installation à Berlin, avec la Croix-Rouge allemande, de trois maisons pour enfants réfugiés malades et l'aménagement de jardins d'enfants où les petits peuvent être soustraits pendant quelques heures au moins chaque jour à la terrible promiscuité des camps. Un don de la Confédération a contribué à cette réalisation. Une somme de fr. 150 000.— mise à disposition par la Confédération a permis également l'achat de 830 lits pour des enfants réfugiés.

*

Nouveaux convois d'enfants

Le 9 juin, 100 enfants réfugiés ou déplacés venant des camps de *Trieste* sont arrivés en Suisse pour passer trois mois dans des familles suisses, 50 autres petits Triestins les ont rejoints à fin juin. Le 9 juin aussi, 30 petits réfugiés de *Hesse* ont été accueillis au préventorium de la Croix-Rouge suisse «Fragola» à Orselina (Tessin) où ils feront une cure de quatre mois.

Les 9 et 23 juin, 932 enfants réfugiés de Berlin, et 65 petits réfugiés de Vienne le 16 juin, sont repartis pour leur pays après avoir passé trois mois dans des familles. 474 autres petits réfugiés de Berlin sont repartis le 13 juillet.

INFIRMIERES

Promotion de nouvelles infirmières

Le 18 juin, 44 nouvelles infirmières de l'Ecole romande de «La Source» ont reçu leur diplôme au Comptoir suisse à Lausanne, des mains de Mlle G. Augsburger, la nouvelle directrice de l'Ecole et en présence du Dr Picot, président du Comité de La Source, dont il s'occupe avec un constant dévouement depuis 25 ans. Le colonel-brigadier Meuli assistait également à cette journée. Au cours de la séance de travail qui précéda la cérémonie les nombreuses Sourciennes qui s'étaient réunies à cette occasion entendirent un exposé d'une de leurs compagnes Mlle Gabr. Guye, instructrice de l'école d'infirmières du Transvaal, et des conférences du Dr Michel Demole et de Mlle Mutrux sur les régimes hyperprotéïnés.

*

Le 21 juin, à la chapelle de l'Hôpital cantonal de Lausanne, a eu lieu la remise de leurs diplômes par le directeur de l'Hôpital, M. Cottier, à 33 nouveaux infirmiers et infirmières de l'Ecole de l'Hôpital cantonal.

*

Le 5 juin, à Berne, 47 nouvelles infirmières de l'Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge suisse du Lindenhof, ont reçu leur diplôme au cours de la cérémonie annuelle de l'école.

*

Le délai d'inscription au 5e cours pour monitrices et infirmières chefs des écoles et hôpitaux prendra fin le 15 août. Les inscriptions peuvent être adressées, jusqu'à cette date, à la Croix-Rouge suisse, Ecole de perfectionnement pour infirmières, Kreuzbühlstrasse 15, Zurich 32/7.

*

La Croix-Rouge suisse a délégué Mlle Käthi Œri, du Lindenhof, à Berne, pour la représenter au comité de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, en remplacement de Mme Martz.

*

L'Organisation mondiale de la santé a offert une bourse d'étude à Mlle Madeleine Comtesse, chef de notre service d'infirmières, ce qui lui permettra de se rendre pendant quatre mois dans plusieurs pays d'Europe, afin d'y étudier différents problèmes relatifs à la formation des infirmières et à leur recrutement.

*

«L'infirmière, une profession d'avenir»

Depuis la conférence de presse du 30 avril, la Croix-Rouge suisse a déjà distribué plus de 70 000 prospectus destinés à attirer l'attention des patients quittant l'hôpital sur la nécessité d'avoir davantage d'infirmières. En outre, grâce à la propagande radiophonique, plus de 1000 personnes nous ont demandé la brochure intitulée: «L'infirmière, une profession d'avenir». *Cette brochure, extrêmement bien présentée et rédigée, due à Mlle Yvette Z'Graggen et illustrée par M. Claude Humbert, peut être obtenue gratuitement auprès du Service du personnel infirmier, Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse, à Berne, sur simple demande sur carte postale.*

TRANSFUSION SANGUINE

Le docteur Wahlen reprendra en septembre la place de médecin du centre de transfusion de Lausanne. Il accomplit actuellement un stage d'introduction de trois mois au service de sérologie du laboratoire central.

*

En mai, notre équipe mobile a organisé, pour la première fois, des prises de sang collectives à Fahrwangen, Hochdorf et Vernayaz, ainsi que, de nouveau, à Chiasso et à Lugano. La section de Werdenberg-Sargans envisage la création d'un centre de transfusion. Le Dr Imfeld a présenté à ce sujet une conférence avec film à Bad Ragaz.

*

«Femme et Patrie», le bulletin mensuel des Services complémentaires féminins de l'Armée suisse, qui paraît à Bâle, a reproduit dans ses éditions de juin et juillet l'article «Naissance, vie et aventures de Mlle Plasma et de M. Sangcomplet» paru dans la revue de la Croix-Rouge suisse du 1er mars.

*

A Lugano, les préparatifs menées par le Dr De Marchi sont assez avancés pour prévoir le début des livraisons de conserves de sang complet cet été.

La création d'autres centres au Tessin, en particulier à Bellinzone, dans le Misox et la Léventine, est à l'étude.

*

Le centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds, en faveur duquel le Dr W. Ulrich, président de la section de La Chaux-de-Fonds, s'est grandement dévoué, a ouvert ses portes officiellement le 7 mai, 9, rue du Collège (téléphone 2 41 26).

*

217 OUVRIERS DE LA FABRIQUE D'ALUMINIUM DE CHIPPIS OFFRENT LEUR SANG

Sollicités par leur maison d'offrir de leur sang pour la réserve de plasma de la Croix-Rouge suisse, 217 ouvriers de l'industrie de l'Aluminium de Chippis se sont présentés le 17 juin à cette fin. 203 purent être retenus et grâce à eux et à leur dévouement souriant, cette importante prise de sang permettra d'assurer le salut de nombreux malades. Il faut remercier tous ceux qui ont collaboré, direction et personnel de la société comme samaritains et samaritaines dirigés par M. le Lt. Zufferey et membres de la Croix-Rouge sierroise, à la parfaite réussite de ce geste d'entraide. Le Dr J. Imfeld, du Laboratoire central de transfusion à Berne, a dirigé les prises de sang avec l'aide des médecins sierrois, les Drs Turini, de Werra et Burgener. Les opérations se déroulèrent dans les locaux de l'Aluminium, mis à disposition ainsi que les lits et le ravitaillement des donneurs par la société et son directeur, M. Hurzeler assisté de M. Oberhauser. M. et Mme E. Zwissig ainsi que le président de la section sierroise M. Guy Zwissig s'étaient mis à la disposition de l'équipe du Laboratoire central. La presse valaisanne a consacré de nombreux articles à cette prise de sang, une des plus importantes qui aient eu lieu en Suisse romande; notons entre autres le bel article qu'elle a inspiré dans le ««Journal de Sierre» à Alfred Delavy sous le titre de «Donneurs de sang».

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Mme F. Jordi a été chargée par le comité central de le représenter au sein de la commission pour la Croix-Rouge de la Jeunesse.

*

Six «juniors» des groupes de la Suisse romande prendront part au camp international d'études de la Croix-Rouge de la Jeunesse organisé à Keerbergen (Campine), dans le Brabant belge, du 30 juillet au 10 août, par la Croix-Rouge de Belgique.

*

MATERIEL

Le comité central a décidé d'acheter 200 matelas à ressorts et 500 fourres de transport pour matelas, ce matériel étant destiné aux besoins en cas de catastrophe.

*

L'AIDE AUX SINISTRES DE LA MER DU NORD

A la demande de la Croix-Rouge britannique, nous lui avons adressé 2000 nouvelles casseroles et 2000 couteaux, destinés aux sinistrés des inondations. De plus, une somme de fr. 80 000.— lui sera remise pour des achats en Angleterre même d'objets répondant aux besoins locaux des familles sinistrées.

*

Le comité central a octroyé un nouveau crédit de fr. 60 000.— pour l'achat de fortifiants pour les victimes des inondations.

*

Le comité central, dans sa séance du 7 mai, a voté un crédit de fr. 900 000.— pour fournir du linge de maison à 1200 familles hollandaises victimes des inondations.

*

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES SECOURS D'URGENCE

A l'occasion de la session du Comité exécutif de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, du 19 au 22 mai à Genève, les expériences faites au cours des actions de secours entreprises par la Croix-Rouge en Hollande, Angleterre, Belgique, Yougoslavie, Iran et Turquie ont été discutés et il a été décidé de tout mettre en œuvre pour améliorer l'organisation existante et permettre une intervention rapide des secours. Des propositions définitives seront soumises au Conseil des gouverneurs, qui se réunira l'an prochain à Oslo.

*

A l'aide suisse à l'Europe

L'Assemblée des membres de l'Aide suisse à l'Europe a approuvé, le 29 mai, une revision de ses statuts. Un comité de seize membres a pu être ainsi constitué; sept de ces membres forment une commission de travail. M. Carl Ludwil, professeur, a été confirmé dans ses fonctions de président. Le président de la Croix-Rouge suisse, M. G.-A. Bohny, et le secrétaire général, M. Hans Haug, font partie du comité; M. Haug est également membre de la commission de travail.

Un demi-siècle au service de la souffrance

UN HOMMAGE AU PROFESSEUR ROLLIER

C'est en 1903 que le professeur Rollier commença à exercer à Leysin cette activité dont on sait combien elle fut, au long de tout un demi-siècle, bénéfique et généreuse. Des milliers de malades ont bénéficié depuis lors des découvertes du Dr Rollier et de la technique lentement mise au point qui est appliquée dans ses sanatoriums.

Pour honorer le jubilaire, c'est la population tout entière de Leysin qui s'est associée à la décision prise par le Conseil communal et la Municipalité du village vaudois de décerner au professeur Rollier la bourgeoisie d'honneur de la commune.